

Talence, le 10 avril 2020

Le Proviseur

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Affaire suivie par :
PROVISEUR

Objet : Confinement, examens et évaluations au lycée Alfred Kastler

Téléphone :
05.57.35.40.80

Télécopie :
05.57.35.40.71

Courriel :
Ce.0330135t@ac-Bordeaux.fr

14 av. de l'université
B.P. 73
33402 Talence
Cedex

Suite aux annonces ministérielles de vendredi dernier, nous tenions à vous préciser les enjeux de la période à venir, notamment en terme d'évaluation de vos enfants. Cela nous semble d'autant plus nécessaire que de nombreux enseignants nous ont fait part d'une démobilisation inquiétante d'élèves, se considérant comme déçus de toute obligation scolaire. L'absence de prise en compte des notes obtenues durant le confinement y est pour beaucoup.

Concernant les examens ponctuels, tous sont annulés pour cette année scolaire, sauf l'épreuve orale de français pour les élèves de 1ères générale et technologique et, pour toutes les terminales, l'éventuelle épreuve de rattrapage du second groupe.

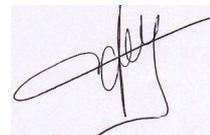
Le trimestre 3 et le semestre 2 vont être évalués par chaque enseignant.

Sur le bulletin de la dernière période, **l'assiduité au travail** (présence et participation en classe virtuelle, réponses, rendu de travaux...) **est capitale**. Elle permettra, en conseil de classe, de mesurer la qualité et, surtout, la volonté de fournir des efforts. Aucun élève ne peut donc considérer l'année comme terminée et les travaux demandés comme facultatifs ! En particulier, les avis des enseignants seront pris en compte dans la décision d'orientation pour les élèves des classes de 2nde GT. Pour les classes à examen, ces avis seront mentionnés sur le **Livret scolaire**, qui permettra au jury de rattraper les candidats ou leur attribuer des mentions.

Par ailleurs, si un retour au lycée est permis, les évaluations menées par les enseignants compteront, et ce jusqu'au 04 juillet 2020. Les élèves ne les réussiront que s'ils n'ont pas décroché durant la période de confinement.

Enfin, il ne faut pas oublier que les « évaluations du confinement » permettent aux enseignants de faire progresser leurs élèves. Elles demeurent donc indispensables, même quand elles ne sont pas prises en compte.

Protégez-vous, les vôtres et les autres.



JC HAGET